



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

SAGA | Sécurité alimentaire: une agriculture adaptée

NOTE POLITIQUE

Juillet 2020

PLAN NATIONAL D'ADAPTATION DU SÉNÉGAL POUR LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE État des lieux du processus



Un peu de contexte

Le Sénégal s'est engagé dans le processus d'élaboration de son Plan national d'adaptation (PNA) à partir de 2015, en adoptant une démarche sectorielle et participative. Le processus est coordonné au niveau global par le Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD) à travers la Direction de l'environnement et des établissements classés (DEEC) et du Comité national sur les changements climatiques (COMNACC). Un cadre institutionnel et de suivi du processus PNA du Sénégal est mis en place et structuré autour de comités de: (1) pilotage, (2) technique et (3) sectoriels. Les secteurs prioritaires ont été identifiés sur la base de l'analyse du PANA (2006), de la Contribution Prévue Déterminée au niveau Nationale (2015) et du Plan Sénégal Émergent (2014–2035).

Neuf PNA sectoriels seront ainsi formulés: agriculture, élevage, pêche, ressources en eau, zone côtière, biodiversité/tourisme, santé, gestion des risques de catastrophe axée sur les inondations et infrastructures.

L'AGRICULTURE, UN SECTEUR CLÉ POUR SÉNÉGAL

L'agriculture peut apporter une contribution significative à l'adaptation aux changements climatiques (ACC) au Sénégal: il s'agit d'un des secteurs les plus sensibles à la variabilité du climat et des plus exposés aux effets des changements climatiques; il est essentiel à la sécurité alimentaire et la nutrition, et permet d'améliorer les moyens d'existence des populations rurales les plus vulnérables; et il joue un rôle prédominant dans l'adaptation des écosystèmes aux changements climatiques et à l'atténuation de ses effets, par la gestion des ressources naturelles qu'il sous-tend.

L'agriculture est ainsi l'une des priorités retenues par le Sénégal pour le développement de son processus du Plan national d'adaptation (PNA).



©FAO/Benedicte Kurzen/NOOR

ÉTAT DES LIEUX DU PROCESSUS DU PLAN NATIONAL D'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE

Le processus d'élaboration du PNA agriculture¹ a démarré en 2016, avec l'appui du Ministère fédéral Allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire (BMU), à travers le Projet d'appui scientifique au plan national d'adaptation (PAS-PNA),² pour la région de Fatick. Le soutien au développement du PNA national s'est mobilisé, et depuis 2019, trois autres projets appuient l'élaboration du PNA agriculture:

- le projet **Adapt-Action**³ financé par L'Agence française de développement (AFD);
- le projet **Sécurité alimentaire: une agriculture adaptée (SAGA)**,⁴ mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) grâce à un partenariat technique et financier avec le Ministère des relations internationales et de la francophonie du gouvernement du Québec (MRIF); et
- le projet **Plan national d'adaptation Sénégal (PNA-FEM)**, mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en partenariat avec la DEEC.

Coordination sectorielle du processus

Le comité technique mis en place par arrêté du Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural (arrêté n° 1697 du 27 Septembre 2016, MAER) pour le suivi de la contribution déterminée au niveau national (CDN) a été redynamisé pour accompagner l'élaboration du PNA agriculture et appuyer le suivi de la mise en œuvre au niveau national.

Composition du Comité sectoriel agriculture

Services techniques CDN-MAER

Agence nationale de conseil agricole et rural (ANCAR), Direction de l'analyse, de la prévision et des statistiques agricoles (DAPSA), Direction de l'agriculture (DA), Direction de l'horticulture (DHort), Direction de la protection des végétaux (DPV), Institut national de pédologie (INP), Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA) et l'Agence nationale d'Insertion et de développement agricole (ANIDA).

Dans le cadre du PNA agriculture, le comité sera élargi aux structures suivantes

Secrétariat exécutif du conseil national de sécurité alimentaire (SE/CNSA), Cellule de lutte contre la malnutrition (CLM), organisations de producteurs faitières à travers le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal (CNCAS) et Institut de technologie alimentaire (ITA).

¹ Dans ce document l'agriculture fait référence au secteur de l'agriculture au sens stricte. L'élevage, la foresterie et la pêche seront analysés dans le cadre des PNA sectoriels complémentaires au Sénégal.

² Plus d'informations sur les résultats de PAS-PNA: www.climateanalytics.org/publications

³ Plus d'information sur Adapt-Action: www.afd.fr/fr/adaptaction

⁴ Plus d'informations sur le projet SAGA: www.fao.org/climate-change/programmes-and-projects/detail/fr/c/1279846/

Approches pour l'élaboration du Plan national d'adaptation agricole

Analyse de la vulnérabilité du secteur de l'agriculture

La production et/ou l'actualisation des connaissances sur la vulnérabilité et sur les informations climatiques sont nécessaires pour la planification de l'adaptation dans les projets et programmes à moyen et long terme aux niveaux national et local. À cet effet, des études d'évaluation de la vulnérabilité biophysique et socioéconomique du secteur de l'agriculture dans les six zones agro-écologiques du pays, sont en train d'être réalisées afin d'identifier des options d'adaptation à moyen et long terme. L'approche appliquée pour ces études de vulnérabilité repose sur une combinaison des approches participative et de modélisation climatique [Quatrième rapport d'évaluation du GIEC (AR4)].

L'approche participative implique des enquêtes auprès des ménages, des focus groupes, des interviews mais également l'exploitation des statistiques agricoles et climatiques pour évaluer la vulnérabilité passée et actuelle dans les régions étudiées.

L'approche de modélisation climatique globale se base sur l'utilisation de modèles climatiques globaux et de modèles de simulation des impacts. Elle permettra d'évaluer les impacts futurs des changements climatiques sur les effets biophysiques, et d'élaborer des scénarios participatifs de développement pour les régions et de les confronter aux impacts futurs des changements climatiques issus des modélisations. Ainsi, les acteurs locaux concernés pourront fournir des retours sur les données générées par les modèles, basés sur leur réalité vécue et leur vision du futur.

Coordination des études de vulnérabilité

Les partenaires s'appuient sur des consortia de recherche et des comités de suivi aux niveaux national et régional pour la coordination, le suivi et la validation des études.

Le consortium de recherche sur l'agriculture est composé de représentant(e)s des structures de recherche et des universités, de la DEEC, de la DA, du SE-CNSA, de l'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie (ANACIM) et du Centre de suivi écologique (CSE). Les membres du consortium assurent le suivi scientifique des études de vulnérabilité et la validation des résultats préliminaires.

Les comités locaux de suivi des études sont représentés par les Comités régionaux sur les changements climatiques (COMRECC). Ces comités jouent un rôle actif à chaque stade du processus de développement des études de vulnérabilité (sélection/validation des sites, appui à la collecte des données, validation, communication et exploitation des résultats).

Renforcement des capacités des acteurs

Comité sectoriel de coordination. Des séries d'ateliers de formation seront réalisés avec l'appui de la FAO à travers le projet SAGA sur: (i) les concepts de base et outils pour l'intégration de l'adaptation dans les politiques agricoles; (ii) l'analyse des liens entre les PNA, les stratégies nationales d'adaptation existantes et les documents de politique sectorielle (iii) et la mobilisation des ressources sur l'ACC.

Les COMRECC représentent les points d'entrée qui vont faciliter l'intégration du processus PNA aux niveaux régional et local. Des stratégies de renforcement de capacités sont mises en œuvre par la DEEC en collaboration avec les partenaires (projets résilience climatique et SAGA de la FAO et le projet PAS-PNA de la GIZ) pour fournir aux COMRECC des outils et des moyens de transfert de connaissance et de capacités efficaces pour sensibiliser et mobiliser les parties prenantes. Les formations portent sur les directives relatives au processus d'élaboration des PNA, la planification de l'adaptation dans les plans locaux de développement et la finance climatique.

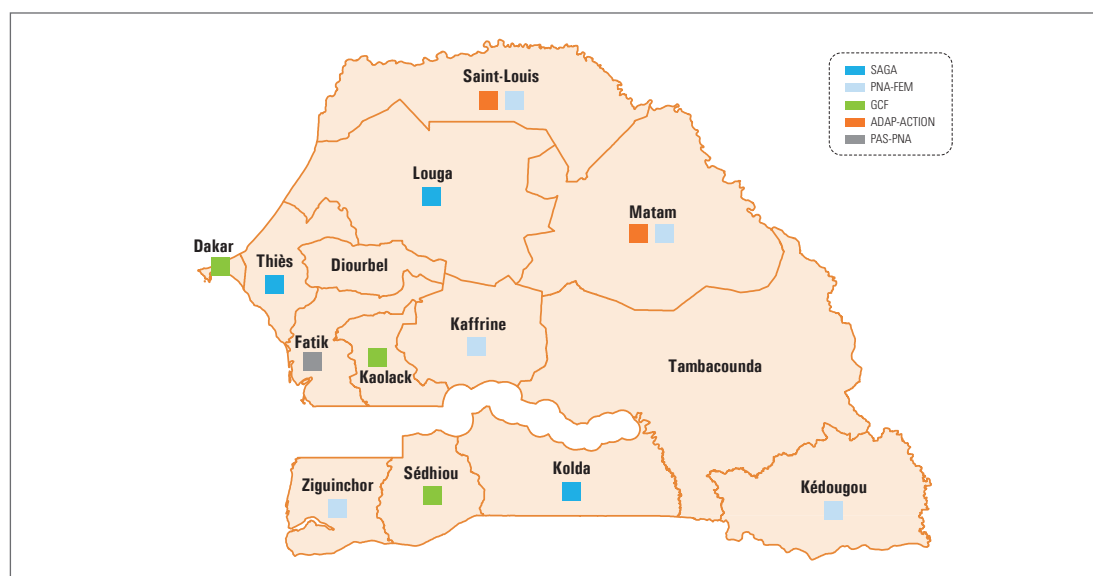


Figure 1. Zones couvertes pour les études de vulnérabilité

Source: Moro et Bloise, 2020

Sensibilisation et partage des connaissances

La DEEC envisage de mettre en place une plateforme virtuelle d'information sur les changements climatiques permettant d'améliorer l'accès aux données par les utilisateurs/trices. Cette plateforme facilitera la mise à jour des informations sur le processus des PNA sectoriels ainsi que le renforcement des capacités à travers des outils d'intégration de l'adaptation dans la planification et la budgétisation nationale, sectorielle et locale.



PNA Agriculture

Le processus d'élaboration du PNA agriculture est bien enclenché et se poursuit au niveau national, en coordination avec les différents partenaires, et sous la direction de la DEEC et du COMNACC.

Défis à relever:

- faciliter la sensibilisation, l'engagement et la collaboration des différentes parties prenantes avec une emphase sur le rôle prépondérant des petit(e)s producteurs et productrices;
- harmoniser le PNA agriculture avec la planification des secteurs sur les ressources en eau, les infrastructures, l'élevage, la biodiversité, et la nutrition, en vue de créer des synergies, de prendre en compte les aspects transversaux, et de faciliter la hiérarchisation multicritère des options d'adaptation;
- intégrer la dimension du genre dans le PNA agriculture, notamment en prenant en compte les besoins, capacités, défis et opportunités différenciés des femmes et des hommes en lien avec l'adaptation;
- appuyer l'intégration de l'ACC dans les Plans de développement local (PDL), les Plans de développement communal (PDC) et les Plans de développement départemental (PDD);
- fonder le PNA agriculture et son mécanisme de suivi-évaluation à la fois sur des évidences scientifiques solides et sur les connaissances pratiques et locales.

Auteurs

Ndèye Yacine Badiane-Ndour
Elizabeth Laval
Awa Mbodj

Nous contacter

Pour plus information sur le processus PNA du Sénégal:
Division changement climatique de la Direction de l'environnement
et des Établissements classés, Sénégal

denv@orange.sn

Pour d'information sur le projet SAGA:
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Ndeye.Ndour@fao.org

Elizabeth.Laval@fao.org

<http://www.fao.org/climate-change/programmes-and-projects/detail/en/c/1277398/>



Un partenariat technique et financier avec

Québec 



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO